

**Madame Monique SEMAVOINE,
Présidente du Syndicat Mixte de
Traitement des Déchets**

**2 bis Place Royale
64010 PAU Cedex**

Pau, le 25 juin 2015

OBJET: préavis de grève reconductible – jeudi 2 juillet 2015 et les jours suivants.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que notre organisation syndicale dépose un **préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 2 juillet 2015, pour l'ensemble des personnels du Centre de Tri de Sévignacq.**

Nous appelons par ailleurs l'ensemble des autres salariés du SMTD à soutenir ce mouvement en s'associant à la grève de 24 heures, ou en observant, le 2 juillet une grève d'une heure à leur prise de service.

Ce mouvement est susceptible d'être reconduit le lendemain et les jours suivants, le présent préavis étant valable à partir du 2 juillet et jusqu'au 14 juillet inclus.

Ce mouvement a été décidé face aux décisions brutales de non-reconduction des contrats de la majorité des agents non titulaires du Centre de tri.

Nous sommes par ailleurs toujours sans réponse à notre courrier du 11 juin dernier, par lequel nous vous rappelions les prérogatives du Comité Technique en matière d'emploi.

C'est pourquoi les agents se voient contraints de recourir à la grève afin d'ouvrir de véritables négociations sur leurs revendications, à savoir :

- une solution de reclassement pour chacun des agents non titulaires dont l'emploi pourrait ne pas être pérennisé (notamment dans les collectivités adhérentes au SMTD) ;
- le recrutement statutaire immédiat des 11 agents dont vous estimez qu'ils sont nécessaires à la bonne marche du Centre de tri.

Dans l'attente de la négociation prévue à l'article L 2512-2 du Code du Travail, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations syndicales.

La secrétaire générale



Joëlle CARPY